

Des permis sont nécessaires pour réussir la transition énergétique

Bruxelles, le 12 mai 2022

La FEBEG reste préoccupée par la complexité et la lourdeur des procédures d'obtention des permis de construire et d'environnement nécessaires pour les nouvelles unités de production d'électricité et les infrastructures de transport connexes.

Cette situation menace le climat d'investissement, la sécurité d'approvisionnement et la prospérité économique du pays et de ses régions. Sans ces autorisations nécessaires, les objectifs de 2030 semblent déjà irréalisables.

Le secteur énergétique belge est confronté à un défi sans précédent dans les années à venir. Le passage progressif à un système énergétique plus durable, avec davantage d'énergies renouvelables, exige de gros efforts de la part de chacun.

De nombreuses applications devront de plus en plus être électrifiées. Il suffit de penser aux véhicules électriques, aux pompes à chaleur, aux processus de production, etc.

Si nous voulons concrétiser ce tournant, il est de notre responsabilité de garantir un approvisionnement en électricité sûr. Le secteur énergétique belge et les autres entreprises et citoyens devront investir à la fois dans la capacité de production (contrôlable et flexible, renouvelable), la capacité de transport d'électricité associée et le stockage de l'électricité pour permettre d'atteindre les volumes et la qualité d'approvisionnement en électricité attendus par les citoyens et les entreprises.

Pour rendre ces investissements possibles, les entreprises doivent disposer des permis nécessaires. Sans ces permis, les objectifs de 2030 semblent d'ores et déjà inatteignables.

Marc Van den Bosch, directeur général de la FEBEG : *"La FEBEG demande donc à tous les gouvernements de notre pays de faire ensemble de leur mieux pour rendre la transition énergétique possible en accordant les permis nécessaires aux nombreux projets impliqués cette transition. Il est essentiel que les investisseurs puissent compter sur un cadre légal et réglementaire transparent, mais aussi sur une application correcte et cohérente de ce cadre par les différentes autorités administratives et politiques".*

À propos de la FEBEG

La FEBEG, Fédération Belge des Entreprises Électriques et Gazières, représente les producteurs d'électricité, les négociants et fournisseurs d'électricité et de gaz, ainsi que les laboratoires de ces secteurs. La FEBEG compte 34 membres effectifs qui emploient globalement près de 7.580 personnes et réalisent un chiffre d'affaires avoisinant les 16,5 milliards d'EUR (2020).

Contacts presse :

Marc Van den Bosch, General Manager et porte-parole de la FEBEG
marc.vandenbosch@febeg.be | +32 497 30 98 79

Stéphane Bocqué, Communication Manager de la FEBEG
stephane.bocque@febeg.be | +32 475 75 19 66